

	CLASSE SOUHAITÉE AU LYCÉE	MODALITÉS D'INSCRIPTIONS
Après la 4ème	3ème Prépa Métiers <i>(Il s'agit d'une 3ème distincte de celle du Lycée Jacques Dolle)</i>	Pour tous renseignements, veuillez prendre contact avec votre collègue. <u>Condition de recrutement</u> : Admission sur avis de la Commission Départementale en fonction du dossier présenté et du nombre de places disponibles (Semaine 20).
Après la 3ème	2nde Générale et Technologique <ul style="list-style-type: none"> • CAPA « Jardinier Paysagiste » • 2nde professionnelle Aménagements Paysagers • 2nde professionnelle Productions végétales 	Fiche dialogue à constituer avec l'établissement où l'élève est actuellement scolarisé. Il sera ensuite transmis à l'Inspection Académique qui prononcera les affectations (Procédure AFFELNET)
Après la 2nde Générale et Technologique	1ère Générale Sciences 1ère Technologique Environnement STAV Redoublement en 2nde Générale et Technologique	Dossier à demander à l'adresse suivante : legta.antibes@educagri.fr et à retourner dûment complété avant le 26 mai 2023 Dossier à constituer avec l'établissement où l'élève est actuellement scolarisé et accepté en fonction du dossier présenté et du nombre de places disponibles (Procédure AFFELNET) Fiche dialogue à constituer avec l'établissement où l'élève est actuellement scolarisé. Il sera ensuite transmis à l'Inspection Académique qui prononcera les affectations (Procédure AFFELNET)
Après une 2nde Professionnelle	1ère Bac Professionnel Conduites de Productions Horticoles Aménagements Paysagers	Dossier à retirer au lycée Vert d'Azur et à retourner dûment complété avant le 26 mai 2023 Admission sur avis de la Commission Interne en fonction du dossier présenté et du nombre de places disponibles.
Après la Terminale BTSA	<ul style="list-style-type: none"> • Métiers du Végétal, Alimentation Ornement et environnement • Aménagements Paysagers 	Inscription sur : www.parcoursup.fr
Après l'obtention d'un Diplôme Bac + 2	Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles du Paysage	Dossier d'inscription à télécharger jusqu'au 31/05/23 : https://www.campusvertdazur.fr/files/ugd/9daab8_e59d301c201d4476ac59b0b03453d6e7.pdf